



# CITOYENS

CONFERENCE DE PRESSE

JEUDI 6 septembre 2018

Contact : [annick.vandenende@gmail.com](mailto:annick.vandenende@gmail.com)

Au sein du Mouvement « **CITOYENS** », nous avons la ferme ambition de fédérer et de rassembler des personnes engagées, motivées et compétentes, issues de tous les milieux, de tous les âges et de tous les coins de notre Commune.

Nous voulons amener du renouveau, un rayon de soleil et un vent frais dans le débat public au niveau local.

Nous avons construit un groupe de 21 candidats à l'image des ambitions que nous portons pour notre ville et pour nos villages : un groupe convivial, ouvert, multiculturel, tolérant, entreprenant et progressif.

Notre Mouvement se veut au niveau local ne pas être rattaché à un parti classique en particulier. Certains de nos candidats sont issus de formations politiques, d'autres n'ont pas de cartes de parti et ne tiennent pas à en avoir.

Quoi qu'il en soit, chaque candidat garde, bien entendu, ses valeurs personnelles.

Nous osons faire le pari qu'au niveau local, il est possible de créer un terrain propice au ré-enchantement de la politique et de la démocratie par et pour tous les CITOYENS.

Nous osons également croire à un management politique ayant l'esprit d'équipe, constructif, dynamique, disponible, compétent.

Pendant des semaines, nous sommes allés à la rencontre des habitants de toute la commune, ville et villages, afin de construire collectivement nos engagements et notre projet pour VIRTON.

Le mouvement « CITOYENS », c'est un mouvement qui veut **PLUS pour VIRTON !**

**Un VIRTON plus RAYONNANT, plus PROPRE, plus ENTREPENANT et INNOVANT, plus ATTRACTIF, plus PARTICIPATIF et SOLIDAIRE...**



## **Les candidats « CITOYENS » en ordre de marche**

Cfr. Fichier annexé

# **Des mandataires qui s'investissent et travaillent au quotidien**

Cfr. Fichier annexé

# Des propositions et des engagements « CITOYENS » : quelques grandes balises du projet « CITOYENS »

## 1. Développement d'une nouvelle gouvernance et d'une démocratie citoyenne participative

Un des socles fondamentaux du Mouvement est de rester à l'écoute et garantir la participation CITOYENNE, notamment par :

- l'association de la population aux grands projets **par voie de consultation**
- l'organisation de réunions avec la population **avant le lancement de grands chantiers**, de certains aménagements urbanistiques (Site Socolait, les Vatelottes)
- l'amélioration de la **communication** envers les citoyens via le bulletin communal ouvert à la minorité et aux associations locales, via la refonte complète et la mise à jour régulière du site internet communal, via des applications pour accélérer la prise en charge des dossiers administratifs, pour signaler les problèmes et les dépôts clandestins. À cet effet, nous proposons **la création d'un véritable Échevinat du Numérique**.
- la sensibilisation de la population à la gestion et aux investissements de la Commune. La participation active de celle-ci à certaines décisions budgétaires : **le budget participatif**
- L'amélioration des conditions d'accès aux services communaux

## 2. Entretien et embellissement de la ville et de ses villages pour une commune plus propre, plus attractive et plus accueillante.

Nous avons la chance de vivre dans un environnement naturellement propice à une qualité de vie agréable. Il demeure très important **de maintenir, entretenir et rénover durablement toutes nos infrastructures, nos bâtiments publics** (Centre communautaire de Saint-Mard, la salle des Troubadours, les complexes sportifs existants, etc.) et **nos extérieurs** (voiries, trottoirs, parcs et forêts) en ne négligeant surtout pas les aspects de sécurité.

À cet effet, la réorganisation des services techniques a déjà été entamée et il importe de maintenir cette démarche afin de répondre pleinement à ce besoin d'entretien et de rénovation.

### **3. Préservation du patrimoine et développement du tourisme**

La redynamisation de certains sites attractifs, dont la Vallée de Rabais, ainsi que la préservation de nos forêts, des musées (Musées Gaumais et Musées de Latour), du petit patrimoine, des lieux historiques et culturels permettront d'encore mieux valoriser le tourisme de notre belle région.

Le soutien aux fêtes populaires et aux manifestations culturelles et touristiques est et doit rester un élément important de la préservation de notre patrimoine.

### **4. Soutien à la création et la rénovation de logements et lutte contre les logements insalubres**

Il y a lieu d'amender le schéma de développement communal notamment dans le cadre du contexte du CODT afin de favoriser d'une part la création de lotissements publics et privés et d'autre part d'encourager la rénovation du logis.

Nous confierons à une équipe pluridisciplinaire, sous l'impulsion d'un Échevin, l'élaboration et le suivi d'un plan volontariste d'expansion du logement visant la création de nouveaux quartiers.

### **5. Soutien et sauvegarde des soins de santé de proximité, y compris soins de santé mentale et lutte contre les assuétudes**

Il est primordial de mettre tout en œuvre afin de garantir au maximum des soins de santé de qualité proches des citoyens. Il est impératif d'être très vigilant quant aux signes annonciateurs d'une pénurie d'offre de soins en médecine générale, en dentisterie, etc. Avec les professionnels de la santé, il y a lieu créer des conditions concrètes favorisant l'attractivité de tels praticien : maison médicale, primes aux jeunes médecins et dentistes, sont notamment des pistes à creuser et à proposer.

A côté de cette première ligne, le maintien de l'hôpital de Saint-Mard avec ses services pluridisciplinaires de consultations, d'imagerie, de scanner, de soins palliatifs et de revalidation est également plus que capital. À cet effet, nous ne pouvons admettre un quelconque transfert de la revalidation qui ne se baserait sur aucune justification d'ordre médical.

## 6. Sécurité et mobilité intra et extra muros

La mobilité douce devra poursuivre son expansion par la création de nouvelles « voies vertes » (RaVEL et voies lentes) et leur sécurisation (panneaux, bornes, demi-barrières).

La création de places de parking pour les PMR et pour les vélos est à intensifier ainsi que des aménagements d'espaces pour développer le covoiturage.

Il s'impose également de revendiquer et de soutenir l'amélioration des transports en commun (TEC et lignes ferroviaires) dans notre région (Libramont, Athus, Arlon) y compris vers le Luxembourg en s'appuyant sur un de nos atouts importants qu'est la gare de Saint-Mard.

Il est primordial d'initier une réflexion avec les communes voisines sur la problématique au niveau routier de l'enclavement de la Gaume.

## 7. Écoute de la jeunesse et développement de plaines de jeux, d'espaces multisports et structures d'accueil adaptées

Il y a lieu de poursuivre le plan « Plaines de jeux » initié depuis deux ans. Chaque village devra bénéficier d'espaces de jeux, entretenus et sécurisés permettant la détente et l'amusement en famille.

L'augmentation du nombre de structures d'accueil (accueil extrascolaire, gardes d'enfants, etc.) pour les périodes extrascolaires et les enfants en bas âge en développant des partenariats entre les acteurs de l'accueil et les écoles afin de mettre en place un projet pédagogique cohérent entre eux.

Et quoi de mieux pour répondre aux besoins de la jeunesse (maison de jeunes, clubs des jeunes, scouts, patros, etc.) que le leur permettre de donner de vive voix leur avis au sein d'un conseil consultatif des jeunes et d'un conseil communal des enfants.

## 8. Épanouissement des seniors

Améliorer la qualité et les conditions de vie de nos seniors constituera un défi important. Il est, dès lors, important de poursuivre le développement des services d'aides et des soins à domicile (repas, services ménagers et domestiques, soins,..). A côté d'une augmentation de l'hébergement en maison de repos (extension de l'Amitié), des solutions alternatives (logement partagé) et complémentaires seront soutenues. L'implication des seniors au sein de Conseil Consultatif Communal des Aînés devra se poursuivre en partenariat avec les structures associatives (fraternelle des pensionnés, clubs des 3X20, etc.)

## **9. Éducation et enseignement**

Un soutien toujours très attentif et approprié à toutes les structures scolaires doit demeurer au centre des priorités de notre commune, centre scolaire très important pour la région.

Dans l'enseignement communal, une attention particulière est à apporter en termes d'adaptation des locaux scolaires à la pédagogie informatique et à l'évolution démographique.

Se tourner encore davantage vers des repas équilibrés et bio ou durable (circuit court) en cantine scolaire est à poursuivre. Il importe également de garantir le soutien extrascolaire ainsi que le soutien aux structures d'accompagnement des élèves en décrochage scolaire et de favoriser l'inclusion des enfants à besoins spécifiques.

## **10. Soutien à toutes les associations pour stimuler la vie associative sous toutes ses formes (aînés, jeunesse, sport, culture, associations caritatives et patriotiques, harmonies, etc.)**

Le secteur associatif de notre commune foisonne d'initiatives et de diversité. Il permet d'améliorer le bien-être et la qualité de vie de tout un chacun en répondant aux besoins de la collectivité.

Il convient de soutenir et de promouvoir toutes les associations via des aides financières directes et indirectes plus adéquates (mise à disposition de matériel et de moyens logistiques). Il est important d'apporter un appui quant au maintien adéquat de leurs infrastructures.

## **11. Redynamisation du commerce local et de l'esprit d'entreprendre et d'innover**

Les aides mises en place pour maintenir et mieux intégrer des commerces devront s'intensifier et de façon adéquate. De nouveaux espaces seront créés pour l'installation de PME. La vie des entreprises et des commerces, des entrepreneurs et des indépendants, sera facilitée par une fiscalité communale plus simple.

## **12. Soutien à la formation (pour les demandeurs d'emploi) et à l'insertion socioprofessionnelle en développant de nouveaux projets en partenariat avec les structures publiques et associatives concernées**

Des formations des demandeurs d'emploi seront diversifiées à travers les programmes de cohésion sociale en collaboration étroite avec le CPAS, le FOREM et les acteurs du secteur.

Certains projets en cours, comme la future conserverie, doivent intégrer les possibilités d'initier des démarches vers la création d'entreprise d'économie sociale.

Ces dispositifs s'intègrent entièrement dans une lutte constante contre la précarité grandissante et exclusion sociale.

## **13. Promotion des technologies dans les infrastructures et dans la formation**

La fracture digitale devrait pouvoir se réduire par l'accès à un réseau haut débit (4G dans les villages), par une amélioration de l'apprentissage numérique et la formation de ceux qui en ont besoin (via l'EPN en partenariat avec les clubs informatiques, notamment)

## **14. Retour des cantonniers par entité afin d'être à l'écoute des citoyens**

Afin que les habitants de la commune puissent directement partager les soucis qu'ils rencontrent dans la vie quotidienne, il convient de poursuivre la mise en place de cantonniers dédiés spécifiquement aux entités en se basant sur les expériences actuelles. Il s'agit d'un véritable service de proximité, autant pour les problèmes de voiries que pour des problèmes plus particuliers.

## **15. Gestion des déchets, civisme et environnement**

Améliorer la gestion des déchets, tout en conservant les initiatives déjà mises en place, par des actions comme l'installation de poubelles spécifiques et de distributeurs de sachets pour les déjections canines. Les sanctions pour les dépôts sauvages seront renforcées.

## **16. Sensibilisation des citoyens dans la stratégie environnementale**

La mise en place du programme lié à la Convention des Maires permettra de réduire la production de CO2 de 40 % d'ici 2030 en suivant un plan d'action d'énergie durable. La gestion différenciée commencée en 2016 sera poursuivie afin de remédier entièrement à l'interdiction de l'usage de certains pesticides.

Il est nécessaire d'intensifier également la sensibilisation de nos enfants à la transition écologique (École propre, Incroyables comestibles, etc.)

## **17. Valorisation des circuits courts et des produits locaux**

À travers notre abattoir communal dont la renommée n'est plus à faire et l'atelier de conserverie qui sera implanté dans le voisinage, nous assurerons la promotion des producteurs locaux afin d'améliorer l'économie locale à travers les circuits courts.

Il est clair que ces premières grandes balises ne s'inscrivent qu'au sein d'une gestion financière communale rigoureuse et complètement remise à niveau en droite ligne avec les travaux déjà entrepris. Une bonne planification stratégique transversale sera également un gage de réussite des ambitions que nous portons pour notre commune.